

LE CV ET LA LETTRE DE MOTIVATION

Ils sont les sujets de nombreux ouvrages qui véhiculent souvent des notions contradictoires. Les quelques considérations qui suivent devraient t'aider à y voir plus clair.

Le CV : un document tourné vers l'avenir

Le CV est un **document porteur d'un message** qui cherche à convaincre et s'inscrit dans l'avenir. Il a pour but d'intéresser son destinataire, de le rassurer sur ton profil et ton projet, et ce suffisamment pour qu'il souhaite te recevoir en entretien de recrutement.

Rédiger un CV, c'est se lancer dans une action de communication, tu dois donc porter attention aux préoccupations de son destinataire et à ses réactions lorsqu'il le lira.

Une ou deux pages pour ton CV ?

Si tu es débutant, il est vraisemblable qu'une page suffit, mais lorsque tu auras eu plusieurs expériences professionnelles, il te faudra faire en sorte de choisir les éléments importants qui sur une seule page permettront au recruteur de s'assurer qu'il ne perdra pas son temps en te recevant en entretien.

Dois-tu avoir un seul CV ?

Un CV, ce sont des mots sur du papier, disposés selon une mise en page quasi identique pour tous grâce aux traitements de texte. **Ces mots et cette mise en page c'est toi qui les choisis.** Ce choix est porteur d'indices sur ta personnalité, il te faut y penser. Mais ces mots sont fondamentaux car ils ne sont pas **lus** par le recruteur mais **vus** ! En effet, nous vivons à l'heure du clonage (le candidat a-t-il les caractéristiques identiques à celles du profil recherché ?) et des mots clefs (a-t-il déjà fait ce qu'on veut lui faire faire, ... ?). Inutile de croire que le recruteur va lire finement, la lecture lui permettrait d'apprécier l'adaptabilité du candidat par l'interprétation, non, il regarde ! Pourquoi se livrerait-il à ce travail interprétatif quand il a des CV où figurent les « bons mots » qu'il veut trouver?

C'est malheureux mais c'est ainsi, alors que faire ? Combattre ces pratiques ? C'est un combat perdu d'avance, il faut donc faire avec et s'en servir. Comment ? À chaque fois que tu soumets ta candidature à une offre, tu dois te poser la question des mots-clefs que le recruteur aimerait trouver dans ton CV, et, sans mentir sur le fond et l'essentiel, écrire celui-ci avec cette contrainte. C'est le plus souvent possible si tu penses que tu vas savoir faire ce qui est proposé. *Voilà pourquoi il ne faut pas avoir un seul CV.*

Quel contenu mettre dans ton CV ?

Inutile de sortir des classiques : nom, prénom (en gras), âge (ne donne pas ta date de naissance, tu éviteras ainsi au recruteur de la calculer !), coordonnées (mets en gras le moyen qui a ta préférence pour qu'on te contacte : téléphone ou adresse e-mail), formation, expérience, langues (en précisant le niveau de maîtrise, si possible en référence à une « échelle » connue de tous, par exemple TOEFL ou échelle européenne des niveaux, évite les termes du style « bon niveau »), divers. Si tu choisis de mettre ta photo, veille à ce qu'elle soit de bonne qualité.

Utilise des mots issus du vocabulaire de l'action, nous vivons une période où les entreprises reviennent à des organisations optimisées recentrées sur les fonctions essentielles : analyser le marché, concevoir, étudier, produire, vendre, rentabiliser, ... Alors évite les mots : politique, stratégie, conseil, ..., qui sont « mous » et souvent prétentieux et qui ne donnent pas une image d'acteur impliqué.

Si tu es débutant, ton expérience se résume le plus souvent aux stages que tu as effectués. Évite absolument une description technique trop lourde de ce que tu as fait, elle est le plus souvent incompréhensible par le DRH qui regarde le CV et de plus, cela ne lui permet en aucun cas de se faire une idée de ce que tu es (et non pas de ce que tu sais). Montre plutôt que tu as pris conscience du fonctionnement d'une entreprise en indiquant clairement dans quel contexte le stage s'est déroulé et où se situait ton sujet dans le cadre plus général du développement du projet complet auquel il participait.

Si tu es expérimenté, tu n'es pas obligé de rendre compte de la totalité de ton activité passée : unifie, recentre tes informations, de façon à servir au mieux ce que tu veux démontrer : tu peux par exemple choisir de mettre en avant quelques axes particuliers de ton parcours et d'y approfondir le détail de tes réalisations. Donne des précisions concrètes sur les responsabilités que tu avais, les moyens qui étaient à ta disposition et les résultats que tu as obtenus. Opter pour des informations plutôt que d'autres représente certes un risque, mais tu l'auras choisi en toute connaissance de cause et tu pourras alors en tirer parti ; donc demande-toi, avant de rédiger ton CV, quel risque tu acceptes de prendre.

Quelle présentation donner à ton CV ?

Facilite le travail du recruteur avec une **mise en page aisée, aérée et non pénible à lire** car il ne passera que dix secondes au mieux pour décider ou non de parcourir ton CV.

Fais simple, sans aucune fioriture : Time new roman normal ou Arial 11 sont les polices les plus claires, mets quelques titres en gras, mais peu.

Si tu es débutant, pense que tu es maintenant diplômé de Supélec, inutile de faire figurer ton lycée et ta classe préparatoire sauf s'ils sont extrêmement réputés.

Si tu as déjà un parcours professionnel, pense que ton CV est destiné à te mettre en valeur, toi, et non les entreprises dans lesquelles tu as travaillé : privilégie ta fonction, suivie par le nom de l'entreprise dans laquelle tu l'as exercée.

Que tu sois débutant ou expérimenté, pense que la forme est là pour servir le fond.

La lettre de motivation ?

C'est une simple lettre d'accompagnement de ton CV, il est donc inutile d'y développer une succession d'arguments qui ne seront pas lus et qui, s'ils le sont (cas hautement improbable), risquent d'être des armes à double tranchant.

Si tu envoies une candidature spontanée, ta lettre ne doit comporter que quelques lignes indiquant que ton projet personnel pourrait trouver sa place au sein de l'entreprise que tu as sélectionnée. Mais n'oublie pas c'est de toute façon le CV qui compte. Il est vain de

croire qu'une lettre de motivation ajoutée à un CV unique, et qui met en avant ce qui dans ton parcours légitime ta candidature, va convaincre le recruteur. **Ta priorité reste le CV** ; d'ailleurs, dans les Intranet RH, les CV circulent, pas les lettres de motivation.

Si tu réponds à une annonce, alors fais encore plus court : une référence à l'annonce et tu joins ton CV.

Ta lettre de motivation n'a pas à être manuscrite, sauf si tu réponds à une offre d'emploi dans laquelle la mention « lettre manuscrite » est précisée.

Le « retour d'expérience »

Tu as envoyé un certain nombre de CV, il te reste à **analyser les « résultats »** de ces envois. Deux critères sont à analyser : les résultats quantitatifs et les résultats qualitatifs.

Les résultats quantitatifs sont liés au nombre d'entretiens obtenus par rapport au nombre de candidatures envoyées. Un CV bien ciblé et bien présenté est sensé déboucher sur 10 à 15% d'entretiens. Si ce n'est pas le cas, il faut t'interroger sur :

- ton projet : un projet mal défini conduit à un CV flou ;
- l'adéquation au marché : as-tu tenu compte des attentes du marché, des exigences de profil requises, ...
- ta rédaction : as-tu trouvé un fil conducteur à tes activités professionnelles, as-tu tourné ton CV vers l'avenir et non vers le passé ?

Les résultats qualitatifs sont les images que l'on te renvoie lors d'un entretien : déterminées par ton ou tes CV, sont-elles en accord avec ce que tu as voulu démontrer (par exemple : « Je vous vois comme un ingénieur technique » alors que tu avais choisi de t'orienter vers un poste d'ingénieur commercial) ?

Cette analyse te permettra de mieux comprendre comment tu as été perçu au travers de ton ou tes CV, et de faire évoluer leur rédaction et leur présentation pour une plus grande efficacité.